



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Circulaire n° 4369 du 28/03/2013

**Recrutement d'un chargé de mission chargé des matières relevant de l'enseignement supérieur à la Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.**

### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel
- Officiel subventionné
  
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, supérieur

### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

### Période de validité

- A partir du 28/03/2013

### Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 22/04/2013
- Voir dates figurant dans circulaire

### Mot-clé :

Charge de mission

### Destinataires de la circulaire

Aux Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Aux Directeurs des Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Aux Chefs des établissements d'enseignement de plein exercice et de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Aux Administrateurs des internats et homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, centre technique et pédagogique à Frameries, centre des Technologies agronomiques à Strée et centre technique Horticole à Gembloux.

## Signataire

Ministre - Administration générale des Personnels de l'Enseignement  
Administration : **Direction générale des personnels de l'enseignement  
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
Monsieur Julien NICAISE  
Directeur général

## Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction de la Carrière

Nom et prénom	Téléphones	Emails
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles	02/413.39.31 02/413.28.14 02/413.39.43	<a href="mailto:julien.nicaise@cfwb.be">julien.nicaise@cfwb.be</a> <a href="mailto:christian.noiret@cfwb.be">christian.noiret@cfwb.be</a> <a href="mailto:jacqueline.anciaux@cfwb.be">jacqueline.anciaux@cfwb.be</a>

**OBJET : Recrutement d'un chargé de mission chargé des matières relevant de l'enseignement supérieur à la Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles recrute **un chargé de mission** chargé des matières relevant de l'enseignement supérieur pour renforcer son équipe.

Le chargé de mission fera office de relai privilégié avec les institutions d'enseignement supérieur organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles et favorisera l'échange d'informations et le travail commun entre celles-ci et la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles (recrutements, opérations statutaires, etc.).

Dans ce cadre, avec la Cellule des Recrutements et la Cellule des Désignations, il veillera notamment à ce que les catégories pédagogiques des hautes écoles organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles et leurs étudiants ainsi que les Ecoles supérieures des arts et l'enseignement de promotion social disposent de toutes les informations nécessaires pour assurer un recrutement optimal des candidats enseignants au sein des différents niveaux de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Il portera également une attention toute particulière aux matières suivantes, notamment leurs répercussions possibles sur les membres des personnels des institutions d'enseignement supérieur organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles :

- La réforme du paysage de l'enseignement supérieur ;
- La réforme des titres et fonctions ;
- La réforme de la formation initiale des enseignants ;
- Les aspects statutaires en général.

Vous trouverez ci-joint un profil de fonction détaillé contenant également tous les éléments pratiques pour un dépôt de candidature.

La date limite de rentrée des candidatures est fixée au **lundi 22 avril 2013 inclus**.

Merci d'en informer les membres de vos personnels et d'en assurer une large diffusion.

**Julien NICAI SE**  
**Directeur général**



## Profil de fonction

### **Intitulé de la fonction**

Chargé de mission -  
Chargé des matières relevant de l'enseignement supérieur à la Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles

### **Condition d'accès**

- Pour accéder à cette charge de mission, le candidat doit être nommé à titre définitif à temps plein dans l'enseignement supérieur (haute école ou école supérieure des arts).

### **Contexte de la fonction**

- **Entité administrative** : Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles, Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.
- **Service concerné** : Direction de la Carrière.
- **Lieu de travail** : Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles, Bd. Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles.

### **Conditions de travail**

- **Niveau** : 1
- **Catégorie** : Administratif
- **Type d'emploi** : charge de mission (congé pour mission rémunéré et assimilé à une activité de service, article 5 du *décret du 24 juin 1996 portant réglementation des missions, des congés pour mission et des mises en disponibilité pour mission spéciale dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française*).
- **Régime de travail** : temps plein (38h/semaine à raison de 7h36/jour prestées dans les conditions de l'horaire variable avec possibilité de récupération des heures excédentaires) avec 27 jours de congé annuel de vacances.

### **Avantages possibles**

- Gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile - lieu de travail (dont abonnement SNCB en 1<sup>ère</sup> classe).
- Quota kilométrique remboursé pour les éventuels déplacements à effectuer dans le cadre de la mission.
- Prime mensuelle brute : 86,76 €
- Titres-repas d'une valeur de 6,60 € par jour presté (avec retenue de 1,24 €).
- Assurance hospitalisation.
- Proximité d'un métro (arrêts Ribaucourt et Yser).
- Horaire de travail variable (arrivée entre 07h30-09h00 et départ entre 16h00-18h30).

- Restaurant et cafétéria à prix avantageux au sein du Ministère.

## **Contenu et objectifs de la fonction**

La mission générale de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles et de tous ses collaborateurs est de participer à l'organisation, à la bonne marche et au développement au quotidien de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles et de tous ses établissements d'enseignement, cela au bénéfice de tous ses membres des personnels et, à travers eux, de tous ses élèves et de tous ses étudiants.

L'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles est le plus important pouvoir organisateur d'enseignement dans l'espace belge francophone.

Ce service public accueille annuellement plus de 210.000 élèves et étudiants en son sein répartis sur près de 400 établissements d'enseignement et 150 institutions apparentées (internats, centre pms, etc.), tous niveaux d'enseignement confondus (hors universités).

Dans ce cadre, la Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles assure la gestion et l'accompagnement, tout au long de leur carrière – de leur première entrée en fonction à leur départ définitif – des 30.000 membres des personnels qui œuvrent au quotidien en son sein.

-

La Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles agit, pour les matières qui la concernent et par délégation, en pouvoir organisateur d'enseignement (enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles).

Elle est notamment chargée des personnels qui relèvent de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire ceux :

- Des six hautes écoles organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles : la haute école de Bruxelles, la haute école Paul-Henri Spaak, la haute école en Hainaut, la haute école Charlemagne, la haute école Robert Schuman et la haute école Albert Jacquard ;
- Des cinq écoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles : le Conservatoire royal de Bruxelles, le Conservatoire royal de Liège, l'Ecole nationale supérieure des arts visuels de La Cambre, l'Institut national supérieur des arts du spectacle (INSAS) et Arts au carré (Arts<sup>2</sup>) ;
- De l'enseignement supérieur de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- Des internats relevant de l'enseignement supérieur organisés par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Dans ce cadre, le chargé de mission chargé des matières relevant de l'enseignement supérieur à la Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles assiste les fonctionnaires généraux et la Directrice de la Carrière et les collaborateurs de cette direction dans ces matières et coordonne celles-ci avec eux.

Il fait office de **relai privilégié avec les institutions d'enseignement supérieur et favorise l'échange d'informations et le travail commun entre celles-ci et la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.**

Dans ce cadre, avec la Cellule des Recrutements et la Cellule des Désignations, il veille

notamment à ce que les catégories pédagogiques des hautes écoles organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles et leurs étudiants disposent de toutes les informations nécessaires pour assurer un recrutement optimal des candidats enseignants au sein des différents niveaux d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Il porte également une attention toute particulière aux matières suivantes, notamment leurs répercussions possibles sur les membres des personnels des institutions d'enseignement supérieur organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles :

- La réforme du paysage de l'enseignement supérieur ;
- La réforme des titres et fonctions ;
- La réforme de la formation initiale des enseignants.

**Tâche 1 : Participer avec les autres collaborateurs de la Direction générale à l'organisation et à l'optimisation des travaux relatifs à l'enseignement supérieur : recrutements, opérations statutaires, gestions administratives, aspects stratégiques pour le pouvoir organisateur.**

Actions :

- ✓ Participer au pilotage, à l'harmonisation et à la simplification des pratiques de désignations (appels aux candidats notamment) ;
- ✓ Participer au pilotage, à l'harmonisation et à la simplification des opérations statutaires (changements d'affectation, mutations, extension de charge, etc.) ;
- ✓ Offrir un service de référence en ces matières pour les institutions d'enseignement supérieur de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles et répondre à leurs sollicitations diverses.

**Tâche 2 : Participer à l'optimisation du recrutement des candidats enseignants et assimilés dans les différents niveaux d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.**

Actions :

- ✓ Développer des initiatives d'information et de communication à l'égard des catégories pédagogiques des hautes écoles et de leurs étudiants ;
- ✓ Développer des initiatives d'information et de communication à l'égard des autres institutions participant à la formation initiale des enseignants (universités, enseignement de promotion sociale, etc.) et de leurs étudiants.

**Tâche 3 : Suivre l'évolution des matières liées à l'enseignement supérieur et leurs répercussions possibles sur les membres des personnels des institutions de l'enseignement supérieur organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.**

En particulier :

- La réforme du paysage de l'enseignement supérieur ;
- La réforme des titres et fonctions ;
- La réforme de la formation initiale des enseignants ;
- Les aspects statutaires en général.

**Tâche 4 : Participer aux réponses à apporter aux sollicitations diverses des**

## **usagers.**

Actions :

- ✓ Participer à la rédaction des projets de réponses à apporter au Gouvernement et aux cabinets ministériels compétents.
- ✓ Participer à la rédaction des projets de réponses à apporter aux membres des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles (présents, passés et futurs).

De manière générale, le chargé de mission se tiendra au courant de façon permanente de l'évolution des techniques, réglementations et recherches dans les matières dont il est professionnellement chargé.

Le chargé de mission fera preuve de proactivité et proposera régulièrement au Directeur général et aux Directeurs généraux adjoints des éléments et des projets enclins à participer à la réalisation de ses tâches.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette fonction, veuillez contacter la/les personne(s) de référence ci-dessous :

Julien NICAISE  
Directeur général  
[julien.nicaise@cfwb.be](mailto:julien.nicaise@cfwb.be)  
02/413.39.31

Christian NOIRET  
Directeur général adjoint  
[christian.noiret@cfwb.be](mailto:christian.noiret@cfwb.be)  
02/413.28.14

Jacqueline ANCIAUX  
Directrice ff  
[jacqueline.anciaux@cfwb.be](mailto:jacqueline.anciaux@cfwb.be)  
02/413.39.43

### **Position dans l'organigramme**

- Supérieure hiérarchique : Madame Jacqueline ANCIAUX, Directrice ff.
- Cette fonction n'est pas amenée à gérer une équipe proprement dite mais le chargé de mission sera amené à faire appliquer certaines directives par des collaborateurs de la Direction générale.

### **Diplômes**

- Licence ou master.

### **Expérience(s) professionnelle(s)**

- Une expérience en gestion de projets constitue un atout.
- Une expérience en matière administrative constitue un atout.

### **Connaissances spécifiques/techniques**

- Connaissances informatiques de base : WORD, EXCEL, etc.
- Connaissance du fonctionnement des institutions belges, plus particulièrement au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Bonne connaissance de la structure et du schéma institutionnel de l'enseignement et des interlocuteurs de ce dernier : rôle de la Fédération Wallonie Bruxelles, des Fédérations de pouvoirs organisateurs, des organisations syndicales.
- Bonne connaissance des principes et règles statutaires dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles : être formé et prêt à comprendre, à interpréter et à appliquer des textes juridiques relatifs à l'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles, en particulier ceux relatifs à l'enseignement supérieur et apparentés (personnels administratifs et ouvriers, etc.).

## **Compétences génériques**

- Innover.
- Conceptualiser.
- Organiser.
- Agir de manière orientée service.
- Atteindre ses objectifs.
- Communiquer (oral et écrit).
- Résister au stress.
- Faculté d'implication au niveau des relations humaines.

## **Pour postuler**

- Vous pouvez poser votre candidature **jusqu'au lundi 22 avril 2013 inclus**.
- Cet emploi est uniquement accessible aux personnes nommées à titre définitif à temps plein dans l'enseignement supérieur (haute école, école supérieure des arts, ...).
- Pour être prise en considération, votre candidature à cette fonction devra comporter :
  - Un curriculum vitae actualisé.
  - Une lettre de motivation.

Sur la base des lettres de motivation et des curriculum vitae, une sélection sur dossier sera opérée et un entretien programmé avec les candidat(e)s retenu(e)s.

Les dossiers de candidature seront adressés :

- **Soit à l'adresse suivante :**

Monsieur Julien NICAISE  
Directeur général

Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles  
Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles  
Bureau 3 E 302  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 - Bruxelles

- **Soit par mail :** [julien.nicaise@cfwb.be](mailto:julien.nicaise@cfwb.be)